



Le 3 avril 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

La BnF renonce au WiFi

Ce projet prévoyant à l'origine le recours à une société privée qui, en échange d'une installation gratuite, aurait pu desservir une partie du quartier environnant le site Tolbiac, a été contesté par la section FSU de la BnF soutenue par d'autres sections syndicales.

Les syndicats, après avoir constaté les effets sanitaires du WiFi et du rayonnement des ondes électromagnétiques, se sont appuyés sur une étude américaine « Lee & Al » qui prouve les effets génotoxiques des ondes de 2450 Mhz (fréquence du WiFi), sur le rapport de BioInitiative produit par 14 scientifiques internationaux qui conclut à la révision des normes réglementaires concernant l'exposition aux ondes électromagnétiques, et sur une étude de l'université de Clermont-Ferrand.

Les organisations syndicales se sont également appuyées sur la décision du CHS de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris qui a voté pour avis, à la demande du syndicat parisien Supap-FSU, le principe d'un moratoire sur le WiFi dans les bibliothèques parisiennes.

La décision prise par la BnF est une première et démontre ainsi que la connexion filaire est une alternative crédible au WiFi. Cette connexion filaire avait été également proposée à la Ville de Paris par le Supap-FSU et les associations « Priartem » et « Agir pour l'environnement ». La BnF la remet cette proposition à l'ordre du jour.

Par ailleurs, les personnels de la Bibliothèque Sainte Geneviève (Paris 5^{ème}) ont rédigé une pétition demandant la déconnexion des bornes WiFi déjà installées et leur remplacement par une connexion filaire. A noter, que la Bibliothèque Sainte Geneviève est équipée de postes de consultation Internet à destination du public.

Quand au CHS de l'Université Censier-Sorbonne nouvelle (Paris 5^{ème}) il a décidé le débranchement d'une borne WiFi situé prêt d'un poste de travail. Le médecin de cette instance a demandé un suivi des personnels à risque.

Les syndicats FSU-BnF et Supap-FSU invitent l'ensemble des responsables politiques, universitaires et culturels, à reconsidérer l'utilisation massive et systématique du WiFi et la généralisation des connexions filaires. Ils réclament également un débat sur la finalité de telles technologies dans les bibliothèques universitaires, de lecture publique et patrimoniales.

Les syndicats de la Fédération syndicale unitaire :

Section FSU de la Bibliothèque nationale de France : Jean-François Besançon 01 53 79 49 04
fsubnf@gmail.com

Supap-FSU : Bertrand Pieri 01 44 70 12 80 (82)